



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INFORMATION PRESSE

La commission d'évaluation des politiques d'innovation créée au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Dans le cadre du plan innovation rendu public lundi 4 novembre, Jean-Marc Ayrault a annoncé qu'une commission d'évaluation des politiques d'innovation sera mise en place au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP).

« L'Etat est un acteur essentiel de l'innovation. Mais nous devons faire évoluer nos modes d'action. Nous devons mieux évaluer ce qui marche et ce qui doit être amélioré, et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de mettre en place une commission d'évaluation des politiques d'innovation au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. », a déclaré le Premier ministre.

Dans ce domaine, où les différents dispositifs publics sont très nombreux, coûteux pour les deniers publics et ont le plus souvent été créés par phases successives, **l'évaluation des politiques publiques est cruciale pour s'assurer de leur pertinence, de leur cohérence et améliorer leur efficacité** (impact économique). Le fait de rassembler des experts indépendants (économistes de l'innovation, acteurs de l'innovation, experts de l'évaluation) doit garantir la nécessaire impartialité de cette instance.

Cette commission, qui sera installée d'ici la fin de l'année, aura pour mission d'évaluer le système français d'innovation dans sa globalité comme dans ses composantes, à la fois sur la base des travaux disponibles et en supervisant de nouvelles études. Ses travaux seront rendus publics.

« C'est un point essentiel pour notre efficacité : combien dépensons-nous ? À quoi servent les euros investis ? Combien d'emplois sont créés ? », a souligné Fleur Pellerin.

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays. Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes. A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés. www.strategie.gouv.fr